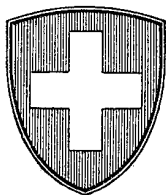


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} mai 1937

Demande déposée: 20 mars 1936, 18 h. — Brevet enregistré: 15 février 1937.

BREVET PRINCIPAL

ÉTABLISSEMENTS C. CUPILLARD, Lac ou Villers (Doubs, France).

Mécanisme de chronographe.

L'objet de la présente invention est un mécanisme de chronographe, dans lequel le canon de la roue de centre est traversé par un axe coulissant, portant à une extrémité l'aiguille de chronographe et près de l'autre, le cœur de remise à zéro. Ce mécanisme est caractérisé par une roue montée folle sur ce canon et en engrenement constant avec le mouvement, par trois goupilles d'embrayage solidaires de l'axe, disposées en triangle, pouvant venir s'appliquer contre l'une des faces de la roue et faites en matière plus dure que cette face, et par deux ressorts soumis à l'action d'un organe de manœuvre et pouvant déplacer l'axe dans un sens ou dans l'autre pour embrayer celui-ci avec la roue et l'en débrayer.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue générale en plan; la fig. 2 est une coupe à grande échelle, par l'axe de la roue de centre.

Au dessin, 1 est la platine, 2 un pont et 3 la roue du mobile de centre en prise avec le barillet 18 et la roue de petite moyenne 19 le canon 4 de celle-ci est traversé par un axe 5 portant à une extrémité l'aiguille de chronographe 6 et près de l'autre extrémité le cœur de remise à zéro 7. La roue 8 peut tourner librement autour du canon 4 et est en engrenement constant avec un renvoi 9 commandé lui-même par la roue sur champ 10.

L'axe 5 peut coulisser dans le canon 4; il présente une portée 11 engagée entre les extrémités de deux ressorts-lames 12 et 13 dont les autres extrémités sont liées entre elles et au pont; ces deux ressorts sont sous la dépendance d'un organe de manœuvre 14 actionnable à la main et présentant une goupille 15 coopérant avec la face intérieure du ressort 13.

Sur la face du cœur 7, en regard de la face de gauche (en fig. 2) de la roue 8, est disposée une plaque portant trois goupilles d'embrayage 16 à extrémités pointues et faites en une matière plus dure que la face

en question de la roue 8, par exemple en acier si cette face est en laiton. Dans la position représentée en fig. 2, le cœur 7 est écarté de la roue 8 qui tourne sans entraîner l'axe 5 et l'aiguille 6, laquelle est au repos; en agissant sur l'organe 14, on peut amener la goupille 15 en face d'une creusure 17 pratiquée dans la face inférieure du ressort 13; les deux ressorts 13 et 12 descendent alors, ainsi que l'axe 5, et appliquent les goupilles contre la roue 8; l'axe 5 est entraîné par cette roue et l'aiguille se met en mouvement.

REVENDEICATION:

Mécanisme de chronographe, dans lequel le canon de la roue de centre est traversé par un axe coulissant portant à une extrémité l'aiguille de chronographe et près de l'autre, le cœur de remise à zéro, caractérisé par une roue montée folle sur ce canon et en engrènement constant avec le mouvement, par trois

goupilles d'embrayage solidaire de l'axe, disposées en triangle, pouvant venir s'appliquer contre l'une des faces de la roue et faites en matière plus dure que cette face, et par deux ressorts soumis à l'action d'un organe de manœuvre et pouvant déplacer l'axe dans un sens ou dans l'autre pour embrayer celui-ci avec la roue et l'en débrayer.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que les goupilles d'embrayage susmentionnées sont portées par une plaque montée sur la face du cœur en regard de la roue susmentionnée.
- 2 Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que les ressorts susmentionnés sont des ressorts-lames agissant l'un au-dessus et l'autre au-dessous d'une portée de l'axe.

ÉTABLISSEMENTS C. CUPILLARD.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

